

Octobre 2013

---



## Les aides du fonds social européen dans le Loir-et-Cher

*Le fonds social européen (FSE), créé en 1957, soutient des projets pour l'emploi, il est l'un des trois fonds structurels de l'Union européenne dont la mission consiste à réduire les écarts de développement et à renforcer la cohésion économique et sociale entre pays et régions de l'Union européenne, le FEDER (Fonds européen de développement régional) créé en 1975 se concentre sur le développement des infrastructures des régions accusant un retard et le FEADER (Fonds européen agricole de développement rural) vise à améliorer la compétitivité des filières agricoles et forestières.*

Pour la période 2007-2013, la contribution du FSE représente plus de 75 milliards d'euros dans la création et l'amélioration des emplois soit près de 10 % du budget total de l'Union européenne avec un investissement de plus de 10 milliards d'euros par an dans l'ensemble des états membres.

Le FSE soutient les projets des organismes publics ou privés. Ses objectifs prioritaires concernent :

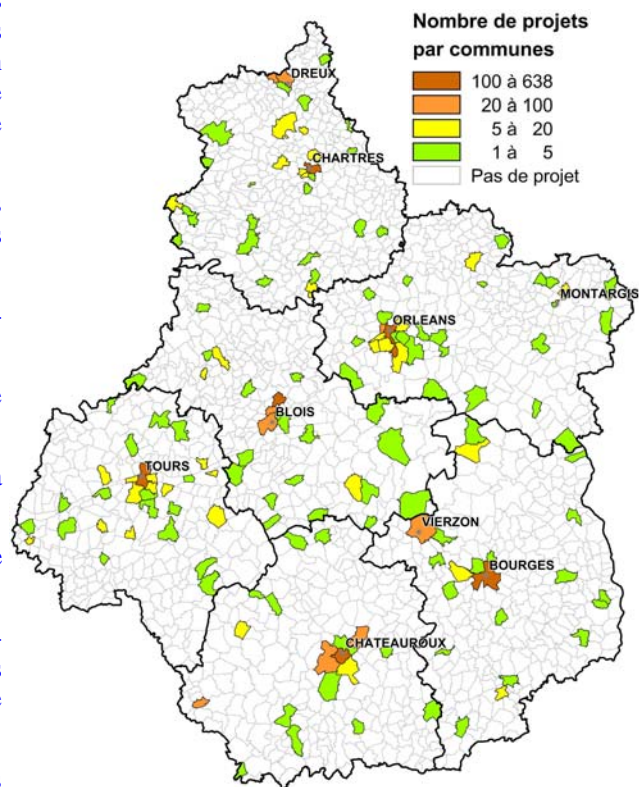
- l'adaptation des travailleurs et des entreprises aux évolutions économiques ;
- l'amélioration de l'accès à l'emploi et le maintien dans l'emploi ;
- l'intégration des personnes défavorisées et la lutte contre les discriminations dans l'emploi ;
- l'amélioration du système d'éducation et de formation ;
- la promotion des partenariats et le renforcement de la capacité des services publics, des partenaires sociaux et des ONG en matière d'accès au marché du travail.

Le FSE bénéficie ainsi aux groupes les plus exposés au chômage et à l'exclusion, comme les travailleurs âgés afin de favoriser la reconnaissance de leur expérience professionnelle, les jeunes à la recherche d'un premier emploi, les salariés bénéficiant peu de la formation professionnelle ou les femmes par des mesures actives en faveur de l'égalité professionnelle...

En France, plus de 5 milliards d'euros ont pu être investis par le FSE entre 2007 et 2013, dont près de 83% pour l'objectif « Compétitivité régionale et emploi » dédié aux 22 régions de la France métropolitaine.

La mise en œuvre de cet objectif repose sur des orientations stratégiques définies dans un

### 3 010 projets FSE en région Centre



programme opérationnel national. Ce document présente les objectifs à atteindre, le type d'opération pouvant être mises en œuvre et les bénéficiaires possibles, ainsi que les axes d'intervention stratégiques du FSE et les priorités transversales auxquels les projets doivent répondre.

### Les porteurs de projets régionaux et locaux, bénéficiaires prioritaires du programme

Près de 85% des crédits disponibles pour le FSE en France métropolitaine sont mis à disposition des Préfets de région pour soutenir des projets locaux au plus près du territoire.

Entreprises, associations, collectivités locales, établissement de formation sont les bénéficiaires prioritaires du soutien communautaire.

Les services chargés d'examiner les projets sont les DIRECCTE rattachées aux Préfets de région.

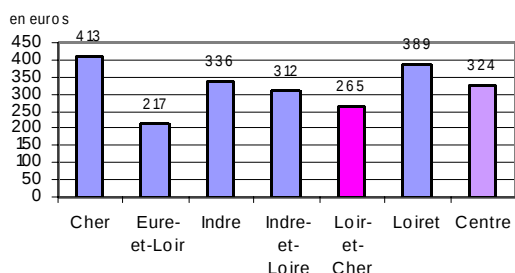
## Une sollicitation forte du FSE en région Centre

Avec 2,5 millions d'habitants soit 4 % de la population nationale, la région a consommé 7,5 % des fonds du programme opérationnel national FSE.

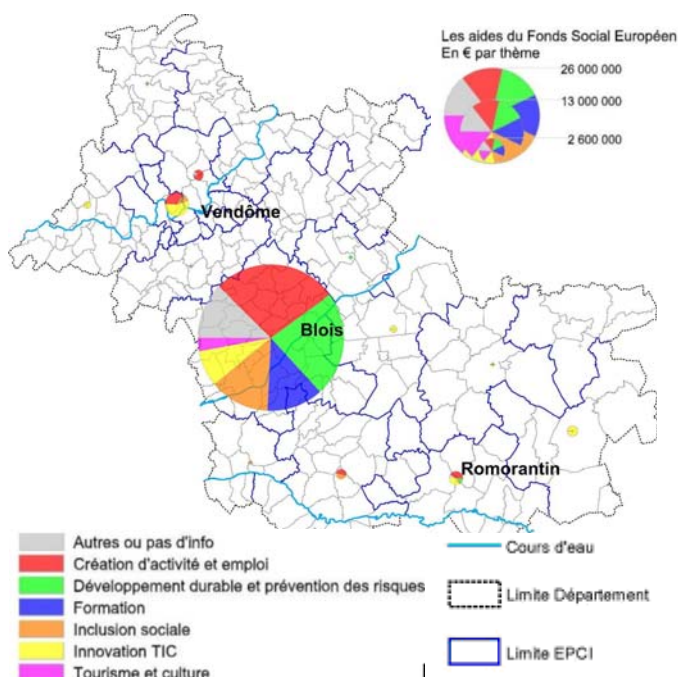
Pour la région Centre, un peu plus de 3 000 projets ont été financés par le fonds social européen soit 323 millions d'euros sur la période 2007-2013. Le taux moyen de financement est de 31 % correspondant à un montant d'investissement de 1,032 milliard d'euros.

En région Centre les aides ont concerné principalement la création d'activité et d'emplois (26%), l'innovation et les technologies de l'information et de la communication (TIC) (25%), le développement durable et la prévention des risques (15%), l'inclusion sociale (10%) et la formation (8%).

## Montant des aides FSE par habitant et par département « 2007-2013 »



## 307 projets FSE en Loir-et-Cher



## Les projets FSE 2007-2013 en région Centre

	Nombre de projets	Coût total des projets (en euros)	Taux de financement (%)
Centre	400	200 357 989	23
Cher	297	128 442 400	27
Eure-et-Loir	366	92 870 560	36
Indre	281	77 575 658	30
Indre-et-Loire	534	184 114 508	34
<b>Loir-et-Cher</b>	<b>307</b>	<b>87 470 887</b>	<b>35</b>
Loiret	802	255 292 450	35
Hors Centre	23	5 683 087	38
<b>Région</b>	<b>3 010</b>	<b>1 031 807 540</b>	<b>31</b>

Source : Préfecture Centre

Le montant moyen de l'aide européenne est d'un peu plus de 107 000 € pour un coût moyen de projet d'environ 343 000 €

## Une sollicitation moindre en Loir-et-Cher

Le Loir-et-Cher représente 13 % de la population régionale mais n'a consommé que 11 % des aides utilisées par les 6 départements. 307 projets ont été financés soit 31 millions d'euros d'aides pour la période 2007-2013. Les principaux projets financés concernent la création d'activité et d'emplois (28%), le développement durable et la prévention des risques (22%), l'inclusion sociale (13%), l'innovation et les TIC (11%) et la formation (11%).

Les principaux bénéficiaires des financements européens sont la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (39 projets), le conseil général (11 projets), la ville de Blois (11 projets), la Chambre de Commerce et de l'Industrie (10 projets)...

## Répartition des projets financés par type d'action et par département sur la période « 2007-2013 ».

